

BIOCONTRÔLE

LES LEVIERS DE CROISSANCE ÉTUDIÉS À LA LOUPE

INTERVIEW EXCLUSIVE

MAUD FAIPOUX,
DIRECTRICE GÉNÉRALE
DE L'ALIMENTATION

ENQUÊTE

L'offre des
solutions
à venir



Gaëlle GAUDIN
responsable du numéro

ÉDITO

URGENCE !

Le biocontrôle ne se déploiera pleinement qu'en changeant de paradigme. Après des années d'utilisation de produits phytosanitaires de synthèse, d'une grande efficacité et à large spectre, les producteurs doivent apprendre à revenir à des modèles de production assurant la restauration des services écosystémiques. Des modèles de production qui permettent à la fois de garantir une performance productive, économique, de répondre à la demande des consommateurs et d'améliorer notre incidence sur l'environnement, le tout en relevant les grands défis que sont le changement climatique et la restauration de la biodiversité. Des modèles de production qui ne cherchent plus à éliminer mais à réguler. Les produits de biocontrôle font partie de la boîte à outils nécessaire à cette recherche de régulation biologique. Ce Mag révèle que tous les leviers de déploiement de ces solutions alternatives sont activés, de la recherche & développement à la formation et l'accompagnement des utilisateurs, en passant par l'expérimentation et la réglementation. La politique française se montre proactive. Les regards se tournent désormais vers l'Europe et notamment vers le projet de règlement SUR. Car l'urgence est là : les impasses techniques résultant du retrait de substances actives de synthèse se multiplient... 

À LIRE DANS CE NUMÉRO

ANALYSE

P.3 Les yeux rivés sur le projet de règlement SUR

INTERVIEW EXCLUSIVE

P.8 Maud Faipoux, DGAL
Une politique française proactive

RÉGLEMENTATION

P.12 Des délais français d'évaluation déjà optimisés

SUR LE TERRAIN

P.14 Un marché en forte progression

P.17 « *Accepter qu'un produit de biocontrôle apporte une moindre efficacité* »,
Baudoin Favreaux, Antedis

P.19 Les coopératives développent leur écosystème

CÔTÉ FOURNISSEURS

P.22 « *Provoquer le changement* », Alain Querrioux,
Andermatt France

P.24 Ils nous ont dit...

ENQUÊTE EXCLUSIVE

P.28 Une offre produits et d'accompagnements prometteuse

Référence agro est une publication de : Terre-écros - 18 rue Neuve des Boulets - 75011 Paris • Tél. : 01 47 70 19 97 - www.terre-ecros.com
Mails sur le principe : p.nom@terre-ecros.com • Numéro de commission paritaire : 0925 X 91842 • Directeur de la publication : Thomas Turini
Responsable du numéro : Gaëlle Gaudin • Journaliste : Eloi Pailloux • Publicité et abonnements : Albert Butet et Isabelle Clapier
Toute reproduction du contenu de *Référence agro* est interdite sans l'accord de l'éditeur.

Photo couverture : © BASF



En fournissant une définition européenne du biocontrôle et en donnant la priorité à la protection intégrée des cultures, le projet de règlement SUR figure parmi les principaux leviers de déploiement de la lutte biologique.

LES YEUX RIVÉS sur le projet de règlement SUR

En France, les solutions de biocontrôle prennent leur place dans la boîte à outils nécessaire à la transition agroécologique. Recherche, développement, offre, expérimentation, formation et réglementation sont travaillés pour déployer ces spécialités alternatives aux produits conventionnels. Les attentes se tournent désormais vers l'Europe et sur le projet de règlement SUR.

Par **Gaëlle Gaudin**

« **N**ous ne sommes plus dans l'effort de convaincre, le biocontrôle est devenu incontournable, soulignait Céline Barthe, présidente d'IBMA France, l'Association française des entreprises de produits de biocontrôle, en conclusion des 9^e Rencontres annuelles du biocontrôle organisées le 31 janvier 2023. Mais le besoin de formation, d'accompagnement se

fait toujours sentir. » L'intérêt croissant du monde agricole et agroalimentaire pour les produits de biocontrôle est indéniable. Ces solutions alternatives aux produits phytosanitaires de synthèse, qui font partie de la boîte à outils essentielle à la transition agroécologique, représentaient déjà en France, en 2021, selon le huitième baromètre d'IBMA France, 13 % du marché de la protection des

cultures, pour un chiffre d'affaires de 274 M€ (en hausse de 16,1 % par rapport à 2020).

OBJECTIF ATTEINT POUR DEUX INDICATEURS SUR TROIS

Le biocontrôle gagne du terrain. Le suivi des indicateurs de la stratégie nationale de déploiement du biocontrôle le prouve. ...



Les solutions de biocontrôle prennent de l'ampleur dans les portefeuilles de toutes les sociétés de protection des cultures et sont mises en avant dans les salons. Les entreprises se regroupent désormais au sein d'un village du biocontrôle sur les événements spécialisés (Sival, Tech&Bio, Sitevi) ou s'affichent en tant qu'acteurs du biocontrôle, comme aux Cultureales.

Deux d'entre eux, calculés en décembre 2022, dépassent les objectifs fixés. Le pourcentage d'usages couverts par au moins

une solution de biocontrôle est de 55 %, pour un objectif fixé de 50 % au 1^{er} janvier 2022 et à 60 % au 1^{er} janvier 2025. Le nombre de



Denis Longevialle, directeur général d'IBMA France

« Nous espérons que la définition européenne du biocontrôle aura le même impact sur les approbations de substances actives de ces spécialités que la définition française a eu sur l'accélération d'obtention des AMM. »

macro-organismes autorisés est de 439, pour une ambition affichée à 390 au 1^{er} janvier 2022 et à 420 au 1^{er} janvier 2025.

Seul l'indicateur du nombre de ces produits disponibles sur le marché n'a pas atteint son objectif : il était de 735 en décembre 2022, contre les 750 attendus au 1^{er} janvier 2022, en vue d'atteindre les 1000 au 1^{er} janvier 2025.

IBMA France, qui ambitionne toujours de voir les solutions de biocontrôle dépasser 30 % du marché de la protection des plantes en 2030 et de couvrir plus de 50 % des usages en agriculture, avec au moins deux solutions à modes d'actions complémentaires, continue de travailler les leviers clés du déploiement de ces spécialités. Car la marge de progression demeure conséquente et le retrait de nombreuses substances actives de synthèse, entre autres, appelle à un nouveau modèle de protection des cultures.

GRAND DÉFI « BIOCONTRÔLE ET BIOSTIMULANTS », FORMATIONS

Deux des trois grands chantiers d'IBMA France pour 2023 concernent d'une part le Grand Défi Biocontrôle et Biostimulants ...



Cécilia Multeau, chargée du partenariat et de l'innovation à Inrae et investie dans le Consortium biocontrôle

NOUVELLE STRUCTURE POUR LE CONSORTIUM BIOCONTRÔLE

« Le Grand Défi Biocontrôle et Biostimulants pour l'agroécologie va réunir, pour la première fois, les acteurs du biocontrôle et des biostimulants, souligne Cécilia Multeau, chargée du partenariat et de l'innovation à Inrae et investie dans le Consortium biocontrôle. Un travail de fédération de communautés va démarrer. Il risque d'être long, d'autant plus que le cadre réglementaire de ces deux filières diffère. Mais les acteurs sont volontaires et motivés pour relever ensemble ce Grand défi. »

Alors que le Consortium biocontrôle prend fin en décembre 2023, une nouvelle structure réunissant l'ensemble des acteurs du biocontrôle et des biostimulants sera créée pour, entre autres, animer ce Grand défi. « Cette structure devra embarquer l'ensemble des acteurs de ces deux filières, reprend Cécilia Multeau. Elle devra réunir les acteurs académiques (Inrae, le Cirad, les universités...), les instituts techniques, les fournisseurs d'intrants, les prestataires de services en expérimentation, les chambres d'agriculture, les agriculteurs, les coopératives et négoce, les industries de transformation et les industries agro-alimentaires, mais également les acteurs de la formation, les associations de consommateurs et de protection de l'environnement. Nous misons sur une innovation participative. »



Jennifer Lewis,
directrice d'IBMA
Global

« LES ADHÉRENTS D'IBMA GLOBAL ONT UN PIPELINE DE SOLUTIONS PRÊT À CONTRIBUER AUX OBJECTIFS DU RÈGLEMENT SUR »

Les objectifs de réduction de 50 % d'ici à 2030 de l'utilisation des pesticides de synthèse et des risques associés, ainsi que de l'utilisation des pesticides les plus dangereux, est-il envisageable ? Pour les opposants au projet de règlement SUR, les alternatives ne

sont pas assez conséquentes. Pour IBMA Global, elles existent bel et bien : le biocontrôle offre de nombreuses alternatives aux insecticides et fongicides chimiques, et le désherbage mécanique, ainsi que la pulvérisation de précision, sont à même de réduire l'utilisation d'herbicides de synthèse. L'association internationale des entreprises de produits de biocontrôle s'engage pour l'approbation de ce règlement.

« Afin de répondre à la Commission européenne sur notre pipeline de solutions, nous avons envoyé un questionnaire à nos 160 sociétés adhérentes, informe Jennifer Lewis, directrice d'IBMA Global. Avec les 26 retours que nous avons eu en temps et en heure, nous comptabilisons déjà 129 substances en développement, dont 75 nouvelles, qui pourraient être soumises à une demande d'autorisation sur la période 2023-2028. De quoi couvrir 28 Mha, dont 23 Mha de grandes cultures, soit 18 % des 157 Mha de surface agricole de l'UE. »

Selon la directrice d'IBMA Global, « les producteurs européens sont pénalisés par la procédure extrêmement longue d'autorisation de solutions de biocontrôle au niveau de l'UE. »

IBMA Global demande l'obtention d'autorisations provisoires

Dans un courrier adressé le 20 mars 2023 à la Commission européenne, IBMA Global a réitéré sa demande d'accélérer les autorisations de produits de biocontrôle : l'association souhaiterait notamment obtenir des autorisations provisoires pour ces spécialités, ainsi que l'allègement de la procédure d'extension d'autorisation donnée sur une culture à toutes les autres cultures pour un insecte nuisible ou une maladie. « Les produits de biocontrôle déjà utilisés avec succès en Amérique et au Brésil pourraient arriver en Europe si les ventes pouvaient être réalisées deux ou trois ans après la soumission du dossier d'homologation, reprend Jennifer Lewis. Au Brésil, les modifications apportées en 2014 pour accélérer le processus d'autorisation ont permis de multiplier par trois le nombre de produits de biocontrôle, qui est passé de 107 en 2013 à 433 en 2019. Les hectares couverts par ces solutions alternatives sont passés de 10 millions en 2019 à 23 millions, soit 30 % de la surface agricole du pays, en 2021. »

pour l'agroécologie, dispositif de France 2030, et d'autre part la formation. « Sur le Grand Défi, qui sera lancé en 2023 pour six ans, IBMA France s'est associée à l'Afaïa, le syndicat professionnel réunissant les acteurs des biostimulants, précise Denis Longevialle, directeur général de l'association. Les deux associations ont initié les travaux avec l'Acta et l'Inrae. » Trois grands objectifs sont fixés : accélérer et transformer la manière

de conduire l'innovation dans ces filières, intégrer et déployer massivement ces innovations dans les filières et les territoires en favorisant les approches participatives, faire émerger les compétences d'avenir et les offres de formations adéquates. « Le chantier formation, quant à lui, répond aux attentes de l'axe 3 de la stratégie nationale de déploiement du biocontrôle, mais également à celles des futurs pacte et loi d'orientation

et d'avenir agricoles », souligne le directeur général. IBMA France s'implique notamment sur deux grands projets : l'audit des formations existantes et des attentes sur les biosolutions (produits de biocontrôle et biostimulants), dont les résultats sont attendus dans six mois (projet EFOR2BIO) ; la mise en place de modules de formations digitales visant cinq filières (grandes cultures, maraîchage sous serre et de plein champ, arboriculture, viticulture), dont le dernier livrable est prévu dans trois ans (projet DIGI-AGRO). « Ces modules niveau expert s'adresseront tant aux formateurs et aux enseignants, qu'aux conseillers et aux producteurs pour s'auto-former et former », précise Denis Longevialle.

Le troisième chantier travaillé par IBMA France a trait à la réglementation européenne. « La prise en compte du biocontrôle dans le projet de règlement SUR ...

UN DÉPLOIEMENT ATTENDU EN FORTE HAUSSE D'ICI À 2030

% BIOCONTRÔLE EN HECTARES DÉVELOPPÉS

CULTURES	2019	2025	2030
Arbo/Maraîchage	25	35	50-60
Vigne	20	35	50-60
Pommes de terre	4	10-15	30
Colza	1,8	5	10-15
Maïs	1,7	5	10
Céréales à paille	1,45	5-10	15
Betteraves	0,6	3	5-10
Autres grandes cultures	0	3	5-10
TOTAL MARCHÉ	6,5 %	15-20 %	> 30 %

Source : De Sangosse

relatif à l'utilisation durable des pesticides, avec une définition européenne, est un point positif bien que perfectible, reprend Denis Longevialle. Notre attention porte également sur la nécessaire accélération de l'approbation des substances actives de biocontrôle pour pouvoir activer plus rapidement les mises en marché des produits. »

VISER LA LUTTE INTÉGRÉE

Les attentes vis-à-vis du règlement SUR sont grandes. « En France, l'inscription de la définition du biocontrôle, il y a dix ans, a été accompagnée de différentes mesures pour accélérer le processus de décision de mise en marché des produits, reprend le directeur général d'IBMA France. Nous



Les formations, qui font partie des leviers du déploiement du biocontrôle, se multiplient.

espérons que cette définition européenne aura le même impact sur les approbations de substances actives de biocontrôle. » Une fois

le règlement SUR adopté, les différents États membres disposeront par ailleurs de la même définition, ce qui accélérera d'autant plus, avec des méthodes d'évaluation homogènes, la mise sur le marché des produits.

Reste que les négociations relatives à ce projet de règlement promettent d'être longues et difficiles. Depuis la publication de sa proposition, en juin 2022, la Commission européenne rencontre une forte opposition. Ce texte, qui révisé la directive 2009/128/CE et qui vise entre autres à réduire de 50 % d'ici à 2030 l'utilisation des pesticides de synthèse et les risques qui y sont associés, est loin de faire l'unanimité. Il permettrait pourtant de rendre prioritaire la lutte intégrée contre les ravageurs dans tous les États membres. Une lutte intégrée indispensable au déploiement du biocontrôle, dont les principes généraux, déjà rendus obligatoires par la directive 2009/128/CE, ont du mal à se généraliser.

Les négociations sur le projet de règlement SUR devraient repartir avec la publication de l'analyse d'impact complémentaire demandée par le Conseil de l'UE à la Commission européenne et que cette dernière a annoncée pour le printemps 2023. 



Camille Delpoux,
directrice des
opérations pour
Agriodor

« TRAVAILLER SUR LES IMPASSES TECHNIQUES »

Agriodor, qui s'est donné pour mission de trouver des alternatives aux insecticides de synthèse en développant des parfums à base de médiateurs chimiques, kairomones et allomones, travaille sur les impasses techniques. La société commercialise déjà, depuis 2021, des pièges de masse et des kairomones contre les bruches de la féverole, de la lentille et du pois. Elle est investie dans le Plan national de recherche et d'innovation (PNRI) « vers des solutions opérationnelles contre la jaunisse de la betterave sucrière », ainsi que dans le Plan de sortie du phosmet, pour trouver une solution de lutte contre les altises sur colza.

Bientôt une solution contre le puceron sur betterave

« Dans le cadre du PNRI, nous avons développé une solution innovante contre les pucerons sur betterave : un produit granulé répulsif, à base d'allomones, informe Camille Delpoux, directrice des opérations. Le mixte d'odeurs est finalisé et le dossier pour la demande d'approbation de la substance active au niveau européen va bientôt être déposé. » Une levée de fonds s'est avérée nécessaire pour ce dépôt de dossier, la startup souhaitant conserver l'homologation. « Notre solution de piégeage de masse ne nécessitait pas d'AMM, mais là, nous devons y passer », souligne la responsable d'Agriodor.

La société espère obtenir une AMM dérogatoire en 2025. « Notre solution, positionnée en préventif, permet de diviser par trois les populations de pucerons ailés et redonne de l'efficacité à une autre solution, comme Teppeki, par exemple, reprend Camille Delpoux. Les granulés maintiennent l'odeur durant deux semaines, mais nous espérons encore gagner de la persistance d'action car la période de sensibilité de la culture est de huit semaines. Le produit s'épand comme des granulés anti-limaces, par exemple, et ne nécessite donc pas de matériel spécifique. »

Une fiche CEPP est d'ores et déjà prévue.

La confusion sexuelle simple, c'est pour aujourd'hui ou c'est pour demain ?



Des viticulteurs, experts et distributeurs ont pu tester cette nouvelle solution qui peut changer la donne. Ils vous en parlent dans une nouvelle série de podcasts entièrement dédiée à la confusion sexuelle... pulvérisable !



Une révolution valait bien 3 émissions !



Écoutez, c'est ici !

© Syngenta 2023 - Composter SA

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

EXPLOYO™ VIT - AMM N° 2210439 - Composition : 23,2 g/l (E,Z)-7,9-dodecadien-1-yl acetate * - P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation approuvée, conformément à la réglementation locale/ régionale/ nationale/ internationale. Stocker le produit à une température comprise entre 0°C et 30°C. Utiliser une pression de pulvérisation maximale de 5 bars afin de garantir l'intégrité des capsules. SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes. SPe 3 Pour protéger les organismes aquatiques, respectez une zone non traitée de 5m par rapport aux points d'eau. TM Marque d'une société du groupe Syngenta et * Substance active fabriquée par M2i Biocontrol.

 **Explo**™ **Vit**

syngenta®

Syngenta France S.A. - 1228, Chemin de l'Hobit 31790 Saint-Sauveur France.

S.A. au capital de 101 075 884 Euros. RCS – RSAC Toulouse 443 716 832. Numéro de TVA intra-communautaire : FR 11 443 716 832.

N° d'agrément MP02249 : distribution et application de produits phytopharmaceutiques.

Pour les conditions d'emploi et les usages, doses et conditions préconisées : se référer à l'étiquette du produit ou www.syngenta.fr.

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

UNE POLITIQUE FRANÇAISE proactive

Le soutien politique et les moyens mis en œuvre pour accélérer le déploiement du biocontrôle en France sont souvent enviés par les autres États membres de l'Union européenne. Plus de deux ans après la publication de la stratégie nationale dédiée à ces solutions alternatives, *Référence agro* a souhaité faire le point avec Maud Faipoux, directrice générale de l'alimentation au ministère chargé de l'agriculture.

Par **Gaëlle Gaudin**

Référence agro : *Quels sont, selon vous, les principaux freins à lever pour déployer plus largement le biocontrôle ?*

Maud Faipoux : Le biocontrôle s'inscrit dans une approche agronomique et systémique. Il demande donc de faire évoluer les pratiques culturales et de protection globale des cultures, notamment vers plus de prévention et d'observation, et d'opter pour des solutions combinatoires. Ces changements ne sont pas simples à opérer, ni immédiats.

Les produits de biocontrôle contribuent à la régulation des bioagresseurs plutôt qu'à leur éradication. Ils ne montrent pas, généralement, une efficacité immédiate équivalente et s'avèrent plus dépendants du contexte d'utilisation que les produits conventionnels. Cela peut constituer un premier frein, décourageant pour les agriculteurs. La gestion des équilibres à l'échelle de l'exploitation nécessite la mobilisation de plusieurs leviers et une plus grande technicité agronomique, passant par une expérimentation, des sites de démonstration, un conseil et des formations adaptés. Là encore, ce frein est bien identifié et je préfère y voir une marge de manœuvre : il y a ici un potentiel important pour accompagner et conseiller les agriculteurs qui souhaitent se



Maud Faipoux,
directrice générale de l'alimentation
au ministère chargé de l'agriculture

© agriculture.gouv.fr

lancer dans le biocontrôle. Enfin, la mise à disposition de nouvelles solutions issues de l'innovation est freinée par un investissement insuffisant à ce stade, qui souffre de la compétition avec le secteur des intrants agrochimiques. Compte tenu d'un marché plus

important, ces derniers restent plus rentables. Il y a là un enjeu fort pour dynamiser l'offre de biocontrôle. L'efficacité de l'investissement français sur l'essor du biocontrôle et de son déploiement est dépendante d'un mouvement d'ensemble de transition ...

agroécologique au niveau de l'Union européenne et à l'international, ainsi que d'un partage d'ambitions et de priorités avec les institutions et équipes étrangères.

R.A. : Quelles sont les actions envisagées par le Gouvernement pour lever ces freins ?

M.F. : Les actions du Gouvernement s'inscrivent dans la Stratégie nationale de déploiement du biocontrôle (SNDB), inscrite dans la loi Égalim de 2018 ainsi que dans le plan Écophyto 2+, et publiée en novembre 2020, pour une durée de cinq ans. Dans le cadre de cette stratégie, il a été mis en évidence que le Gouvernement investit actuellement environ 20 millions d'euros par an dans le secteur du biocontrôle et des biostimulants. Avec entre autres pour objectif de soutenir les entreprises ainsi que la recherche fondamentale et appliquée.

“ **Multiplier les usages couverts, apporter la preuve par l'exemple de l'efficacité des solutions et accompagner les producteurs : trois facteurs clés du déploiement du biocontrôle.** ”

Plusieurs dispositifs d'accompagnement de l'État, au premier rang desquels le Grand Défi Biocontrôle et Biostimulants pour l'agroécologie (GDBB) et Démonstrateurs territoriaux (DT), ont pour but, à court terme, de transformer et diversifier l'écosystème actuel d'innovation et de pousser l'accompagnement jusqu'au déploiement sur le terrain pour faire la preuve du concept. L'appel à manifestation d'intérêt (AMI) « Compétences et métiers d'avenir » va également permettre à l'État d'accompagner un projet de diagnostic de la prise en compte du biocontrôle dans le référentiel de la formation initiale et continue. Ce projet, porté par l'Université Côte d'Azur, sera réalisé en 2023.

LE SITE DU MINISTÈRE, UNE MINE D'INFORMATIONS

Le site du ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire publie régulièrement des articles sur le biocontrôle. [Un dossier spécifique](#) a été mis en place à l'automne 2022 pour les réunir. Il comprend divers articles techniques et renvoie notamment vers la page consacrée à la Stratégie nationale de déploiement du biocontrôle et à celle dédiée à l'information réglementaire sur le biocontrôle, où la liste des produits de biocontrôle est mise à jour mensuellement.

Peuvent également être trouvés dans ce dossier :

- la cartographie de tous [les dispositifs de financement par bénéficiaires](#) : chercheurs, agriculteurs, entreprises ;
- les mesures relatives au biocontrôle dans [les programmes opérationnels](#) révisées pour la nouvelle PAC.

Enfin, comme chaque année, les programmes tels qu'Écophyto ou le Programme national de développement agricole et rural (PNDAR) continuent d'accompagner l'essor du secteur. Dans le cadre d'Écophyto2+, les groupes Écophyto 30 000 et le réseau Dephy contribuent à la capitalisation des bonnes pratiques. Ils permettent entre autres d'alimenter la base ÉcophytoPic. Comme prévu par la SNDB, cette base comprendra bientôt un espace dédié au biocontrôle, avec des témoignages de pairs. Les travaux ont été lancés cette année, sous la coordination des équipes de l'Acta.

Enfin, un événement national de promotion du biocontrôle est prévu en 2024, comme inscrit à l'objectif 4 de l'axe 3 de la SNDB.

R.A. : Pouvez-vous nous détailler ces dispositifs de France 2030 ?

M.F. : Le Grand Défi Biocontrôle et Biostimulants pour l'agroécologie (GDBB), doté de 42 millions d'euros sur une durée de six ans, aura pour but de transformer et diversifier l'écosystème actuel d'innovation de ces deux secteurs grâce à des partenariats pérennes entre chercheurs, industriels et utilisateurs, en France comme à l'international.

Les Démonstrateurs territoriaux (DT), dont la seconde relève a eu lieu en décembre 2022, s'articuleront avec ce dispositif pour déployer des solutions et des inno-

vations et les insérer dans les chaînes de valeur locales. GDBB et DT contribueront ainsi à enrichir et à documenter les conditions d'efficacité des solutions, selon des logiques durables de prévention et de régulation naturelles, ainsi qu'à accompagner financièrement et techniquement les chercheurs et entreprises innovantes dans ces domaines.

Enfin, le programme « Connaissances actionnables » vise à mettre à disposition des exploitants agricoles des savoirs et solutions innovants, adaptés à leurs besoins et leur facilitant la prise de décision, en capitalisant sur l'expérience de projets européens.

R.A. : Quels changements pourrait apporter le plan Écophyto 2030 annoncé fin février par la Première ministre ? Peut-on envisager de multiplier les plans tels que le PNRI ou le Plan de sortie du phosmet ?

M.F. : Le plan Écophyto 2+ arrivera à échéance en avril 2024. Nous devons donc anticiper son renouvellement. C'est dans cette optique que la Première ministre a annoncé une stratégie spécifique sur les produits de protection des plantes, qui sera proposée par le Gouvernement à l'été et qui devrait faire l'objet d'une consultation du public au deuxième semestre 2023. Cette stratégie prendra la suite d'Écophyto 2+, mais avec un spectre plus large, une vraie ...

vision transversale et cohérente, qui doit permettre d'actionner tous les leviers nécessaires à la réduction de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques tout en assurant la protection des cultures.

“ *La transition vers les produits et agents de biocontrôle impose des évolutions importantes de la formation, tant initiale que continue, et nécessite une évolution du conseil. Et ce, afin de renforcer les connaissances de bases en écologie des organismes, notamment pour développer la prophylaxie, et d'améliorer le positionnement et l'application de ces solutions.* ”

Première brique essentielle de cette stratégie : la planification du retrait de substances actives. Celle-ci peut être conduite en communiquant sur un calendrier partagé des retraits de substances et en identifiant les solutions alternatives disponibles. L'idée n'est pas d'enchaîner les plans de sortie de molécule, menés sur un usage, un ravageur comme le PNRI ou le plan de sortie du phosmet. Nous souhaitons conduire une réflexion plus large, plus transversale, en réunissant tous les acteurs autour de la table, et en nous servant bien sûr de l'expérience des plans déjà lancés.

R.A. : Comment réussir à lever l'aversion au risque, la résistance au changement ?

M.F. : Agir sur l'aversion au risque et la résistance au changement est possible en intervenant en amont et en favorisant un écosystème dynamique d'innovation, pour rendre disponibles des alternatives fiables et faire la preuve du concept. D'où l'intérêt des « parcelles vitrines » mises en place par Écophyto 30 000, le réseau Dephy ou encore les GIEE.

L'information et l'accompagnement sont également des éléments clés qui sont travaillés, tant au niveau de la formation initiale que continue, avec notamment le conseil stratégique, la mise à disposition de fiches spécifiques au biocontrôle sur ÉcophytoPic ou encore dans le Contrat de solutions. Ces éléments clés seront également pris en compte dans le cadre du pacte et de la loi d'orientation et d'avenir agricoles. Nous voulons nous assurer que les agriculteurs de demain aient connaissance de ces produits et sachent les utiliser. Pourquoi ne pas envisager un diagnostic d'exploitation à l'installation qui prenne en compte ces alternatives aux produits conventionnels ?

Enfin, les connaissances issues de la recherche en sciences humaines et sociales permettent d'appuyer les politiques publiques pour contourner ces résistances.

R.A. : Le règlement SUR fait-il partie des leviers sur lesquels compte la France ?

M.F. : Bien sûr. Le projet de règlement SUR prévoit la mise en place de dispositions particulières pour les méthodes de protection biologique. Une définition a été proposée, c'est une avancée, mais elle n'est pas complètement en ligne directe avec la définition nationale de biocontrôle telle que précisée à l'article L.253-6 du Code rural en vigueur depuis 2014. Dans le cadre des négociations avec la Commission européenne et nos collègues européens, nous veillons et veillerons à ce que le futur règlement n'implique pas une remise en question majeure des mesures que nous avons mises en place au niveau national.

Nous portons également la volonté d'une meilleure intégration au sein de ce projet de règlement des produits utilisables en production biologique, dans la mesure où ils concourent également à la réduction des usages et des risques des

produits phytopharmaceutiques chimiques et aux objectifs de la stratégie « Farm to Fork ». Nous plaçons pour étoffer le volet relatif au développement des alternatives.

R.A. : Les délais de mise en marché des solutions de biocontrôle sont encore longs. Comment les réduire ? Serait-il par exemple envisageable d'obtenir des dérogations provisoires ?

M.F. : L'accélération des approbations de substances actives de biocontrôle au niveau européen fait régulièrement l'objet de débats et la Commission souhaite travailler à l'amélioration des délais. Des ajustements réglementaires sont entrés en application le 21 novembre 2022 en vue d'adapter les requis relatifs à l'évaluation des substances et des produits de type micro-organismes. L'impact de ces évolutions ne sera toutefois pas immédiat, puisqu'une période de transition est prévue jusqu'en novembre 2024.

“ *La France a fait une proposition dans l'objectif d'approuver en bloc de nombreux médiateurs chimiques dès lors qu'ils entrent dans la même enveloppe de risques que celle des médiateurs déjà approuvés au niveau européen.* ”

Cependant, nous avons identifié des pistes d'amélioration que la Commission européenne a accepté d'inclure dans son programme de travail. En particulier, la France a fait une proposition dans l'objectif d'approuver en bloc de nombreux médiateurs chimiques dès lors qu'ils entrent dans la même enveloppe de risques que celle des médiateurs déjà approuvés au niveau communautaire. Si elle aboutit, cette initiative française permettra une mise sur le marché accélérée de nombreuses solutions phytopharmaceutiques naturelles et à ...

risque réduit pour l'environnement et la santé.

Concernant la possibilité d'accorder des autorisations provisoires : elle était prévue jusqu'en 2016 par le règlement (CE) n° 1107/2009 relatif à la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques, mais cet article est aujourd'hui caduc et n'a pas fait l'objet de demande de réactivation jusqu'à récemment. Aucun débat n'a été engagé sur le sujet au niveau communautaire.

Le Gouvernement investit actuellement environ 20 millions d'euros par an dans le secteur du biocontrôle et des biostimulants.

Côté français, lorsque des solutions de biocontrôle efficaces sont disponibles pour couvrir des situations d'impasses, celles-ci font l'objet d'une attention particulière. À ce titre, nous délivrons régulièrement des autorisations temporaires de

mise sur le marché pour des solutions naturelles qui ne bénéficient pas encore d'AMM délivrée par l'Anses.

R.A. : Le règlement (CE) n° 1107/2009, qui date de 2009, n'intègre pas l'évaluation d'une efficacité d'un produit utilisé en combinatoire. Peut-on envisager une telle évaluation, qui permettrait d'autoriser des solutions de biocontrôle à moindre efficacité ?

M.F. : Les produits de biocontrôle bénéficient déjà de facilitations lors de leur autorisation de mise sur le marché, en particulier pour la démonstration de leur efficacité. En effet, l'Anses a intégré dans son évaluation l'idée que ces produits sont inclus dans des itinéraires techniques de protection intégrée, et que certains ne peuvent présenter qu'une efficacité partielle et limitée lorsqu'ils sont employés seuls.

Il ne serait pas souhaitable que

Suivi de la stratégie nationale de déploiement du biocontrôle :

une publication est attendue d'ici à l'été afin de valoriser les actions réalisées depuis 2020.

l'Anses restreigne les AMM à des itinéraires techniques qui auraient été précisés par les demandeurs dans leurs dossiers. En effet, si de tels itinéraires étaient inclus dans l'AMM, cela limiterait considérablement sa portée. Aujourd'hui, les AMM sont suffisamment flexibles pour laisser aux industriels et aux instituts techniques la possibilité de définir les itinéraires techniques les plus adaptés. Par ailleurs, toutes les démonstrations d'efficacité peuvent être apportées dans le dossier d'AMM, y compris si elles s'observent en combinaison d'autres méthodes. 

IL EST TEMPS D'AVANCER ENSEMBLE VERS
UNE AGRICULTURE DURABLE & INNOVANTE

L'ACTUALITÉ
PRODUITS & SERVICES



Retrouvez toutes
les Agro Innovations
sur Référence-agro

www.reference-agro.fr/innovation

Des délais français d'évaluation DÉJÀ OPTIMISÉS

Selon l'Anses, l'accélération de la mise en marché des produits de biocontrôle viendra désormais essentiellement de l'Europe. En France, évaluateurs et décisionnaires sont déjà mobilisés sur la réduction des délais de traitement. Le point avec Charlotte Grastilleur et Bertrand Bitaud, respectivement directrice générale déléguée au pôle produits réglementés et directeur des autorisations de mise sur le marché à l'Anses.

Par **Gaëlle Gaudin**

« **A** l'Anses, les délais d'examen des produits de biocontrôle vont aujourd'hui de 200 à 450 jours, avec une médiane de 351 jours, informe Charlotte Grastilleur, directrice générale déléguée au pôle produits réglementés à l'agence. Ces spécialités ne sont pas exemptes de risque et doivent être évaluées comme les produits phytopharmaceutiques conventionnels. Les procédures d'évaluation sont par ailleurs européennes, ce qui impose une consultation avec les autres États membres. Les délais que nous tenons aujourd'hui sont déjà optimisés. » La réglementation française, qui fixe un délai de huit mois pour ces spécialités, contre douze mois pour les produits conventionnels, impose donc une contrainte difficile à respecter. Charlotte Grastilleur assure qu'à chaque étape, les dossiers de biocontrôle sont

prioritaires. « Contrairement aux idées reçues, nous n'avons pas d'équipe dédiée, souligne-t-elle. Nous raisonnons par discipline (toxicologie, physico-chimie, environnement, etc.), or il n'existe pas de discipline « biocontrôle ». Ce qui doit être retenu, c'est que l'ensemble des équipes priorise les dossiers de biocontrôle, tant au niveau de l'évaluation que de la décision, ce qui n'est pas fait au niveau européen. »

PRIORISER LES DOSSIERS À L'EFSA

Pour Charlotte Grastilleur, les réductions de délai pourraient venir de l'Efsa. « De la preuve de concept à l'AMM, il faut souvent compter huit à dix ans minimum, reprend-elle. La priorisation des dossiers pour l'évaluation européenne des substances actives pourrait réduire ces délais. La définition du biocontrôle dans le projet de règlement SUR devrait faire avancer les choses. » Charlotte Grastilleur rappelle que la législation actuelle impose à l'Anses une démonstration d'efficacité minimum, avec une approche produit par produit. « La réglementation pourrait évoluer, mais pour le moment, l'approche combinatoire n'est pas encore prise en compte dans la législation », explique-t-elle. Le dépôt à l'Anses de dossiers de demandes de nouvelles AMM ou de nouveaux usages pour des produits



Bertrand Bitaud, directeur des autorisations de mise sur le marché à l'Anses

« Les dossiers d'AMM sont complexes, il ne faut pas hésiter à se faire aider par des spécialistes. »

de biocontrôle augmente d'année en année. « En 2022, nous avons reçu 101 dossiers, relate Bertrand Bitaud, directeur des AMM à l'Anses. Parmi ces dossiers, figurent beaucoup de micro-organismes, de médiateurs chimiques et d'huiles essentielles. Le biocontrôle reste un secteur émergent, mais nous observons que les grandes sociétés phytopharmaceutiques se positionnent très clairement dessus. »

Bertrand Bitaud recommande aux sociétés d'anticiper leur dossier de demande d'AMM afin de cumuler les données nécessaires dès le début de leurs travaux de développement d'un produit. « Ces dossiers sont complexes, il ne faut pas hésiter à se faire aider par des spécialistes, recommande-t-il. Rencontrer l'Anses en amont du dépôt de dossier, permet en outre d'éviter les manques de données. » L'Agence conseille de consulter très tôt la [page dédiée](#) au dépôt de dossiers, qui énumère toutes les pièces à fournir.



Charlotte Grastilleur, directrice générale déléguée au pôle produits réglementés à l'Anses

« Les produits de biocontrôle, non exempts de risque, demandent à être évalués comme les autres produits. »

P. Sordollet

Plus de 25 ans d'engagements Pour le développement des **BioSOLUTIONS**

TOUJOURS À VOS CÔTÉS

L'expérience au service de l'efficacité :

 **19 biostimulants homologués**

Acides Aminés, Algues, Molécules signal, Acides humiques et fulviques, Extraits de micro-organismes

 **21 solutions de biocontrôle**

dont 15 inscrites sur la liste officielle des produits biocontrôle

 **Plus de 30 cultures protégées**

 **Leader de la confusion sexuelle en arboriculture**

DÉCOUVREZ TOUTES NOS SOLUTIONS
ou **POSEZ VOS QUESTIONS :**

par mail : saf.contact@sumiagro.com

sur notre site : www.sumiagro.fr



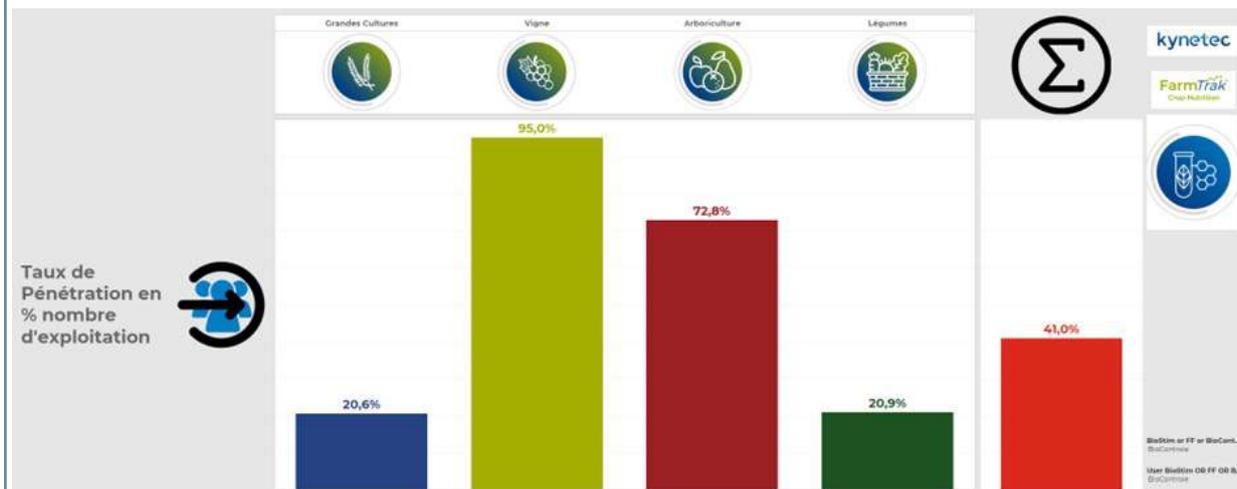
SUMI AGRO



Sumi Agro France - 251 rue du Faubourg Saint Martin, 75010 PARIS

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ ATTENTIVEMENT L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS SUR LE PRODUIT.**

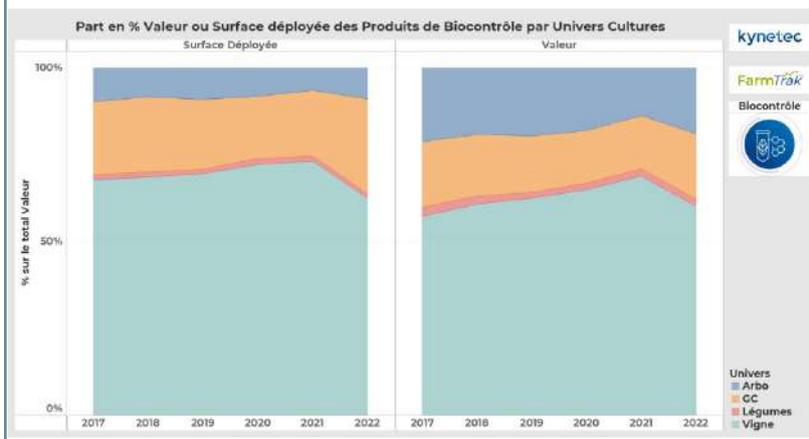
PLUS DE 40 % DES EXPLOITATIONS UTILISENT UN PRODUIT DE BIOCONTRÔLE



Taux de pénétration moyen sur les campagnes 2019, 2020, 2021 et 2022.

Source : Kynetec, Panel FarmTrak France.

LA VIGNE ET LES GRANDES CULTURES REPRÉSENTENT 90 % DES SURFACES UTILISATRICES



Source : Kynetec, Panel FarmTrak France.

représentent, sur cette culture, 32,5 % du marché de la protection des plantes. Sur la période 2017-2022, ces solutions ont gagné 62 points en valeur et 37 points en hectares déployés. « L'année 2022 a cependant connu un recul, en raison de la baisse du nombre de passages fongicides de 8 à 6 », explique le responsable de Kynetec. Le taux de pénétration du biocontrôle dans les exploitations viticoles atteint 95 % sur la période 2019-2022.

En arboriculture, le biocontrôle représente déjà 44,1 % du marché de la protection des plantes. Sur la

période 2017-2022, est observée une progression de 37 points, tant en valeur qu'en hectares déployés. Le taux de pénétration dans les exploitations arboricoles s'élève à 72,8 % sur la période 2019-2022. « En grandes cultures, le biocontrôle

ne représente que 2 % du marché de la protection des plantes, mais ces solutions ont gagné 54 points en valeur et 94 points en hectares déployés, alors que les produits conventionnels en ont respectivement perdu 19 et 17 sur cette même période 2017-2022, reprend Christophe Jounaux. Le peu de solutions de biocontrôle en grandes cultures et surtout l'absence de bioherbicides expliquent cette faible part du biocontrôle sur ce secteur : les herbicides représentent 54 % du marché des grandes cultures, contre moins de 10 % en vigne. »

Bien que le taux de pénétration de ces solutions alternatives dans les exploitations de grandes cultures ne se monte qu'à 20,6 % sur la période 2019-2022, ces productions représentent le deuxième utilisateur après la vigne, en surface déployée. ◻

Cet article a été écrit en collaboration avec Kynetec, leader mondial

kynetec FarmTrak
Crop Nutrition

des études de marché sur les secteurs de l'agriculture, de la santé animale et du machinisme. Des panels agriculteurs sont réalisés dans 60 pays à travers le monde, couvrant les plus importants marchés de la santé végétale, semences et fertilisants. En France, la société interroge annuellement plus de 10 000 agriculteurs en grandes cultures, arboriculture et cultures légumières.

L'analyse est réalisée à partir des données résultant du panel FarmTrak France, qui comprend 10 200 producteurs représentatifs de la ferme France (6 000 en cultures arables, 1 800 en vigne, 1 200 en arboriculture et 1 200 en légumes).

Seules les consommations réelles des agriculteurs sont mesurées. Les valeurs sont hors TVA et RPD. Les produits de biocontrôle pris en compte sont issus de la note de service DGAL/SDSPV/2022-949, qui correspond à la liste officielle au 23 décembre 2022, et qui exclut le cuivre.



ULTIMUS®

Votre barrière
durable et fiable
contre les limaces



**L'anti-limace biocontrôle
qui protège naturellement
vos cultures**

- À base de phosphate ferrique
- Très bonne résistance à la pluie et à la moisissure grâce à l'innovation de la Desidro Technology
- Appétence irrésistible pour les limaces
- Utilisable en agriculture biologique et HVE
- Certifié CEPP



ADAMA.COM

MOLLUSCICIDE



ULTIMUS® - AMM N° 2210940 - RB : Appât (prêt à l'emploi) - 30 g/kg (3%) de phosphate ferrique

Respectez les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi mentionnés sur l'étiquette du produit et/ou consultez www.adama.com et/ou www.phytodata.com. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. ©Marque déposée Adama France s.a.s. - RCS N° 349428532. Agrément n° IF01696 : Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Avril 2023. Annule et remplace toute version précédente.

ULTIMUS®

ATTENTION

EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



ADAMA France s.a.s | 33 rue de Verdun | 92156 Suresnes Cedex | Tél. : 01 41 47 33 33 | www.adama.com

PRODUIT POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

« ACCEPTER QU'UN PRODUIT DE BIOCONTRÔLE apporte une moindre efficacité »

Baudoin Favreaux plaide pour une refonte de la réglementation afin que soit acceptée une moindre efficacité des produits de biocontrôle. Le directeur général d'Antedis, société spécialisée dans l'expérimentation agronomique au champ, estime que ces spécialités alternatives représenteront plus de 70 % des essais conduits par son entreprise d'ici à trois ans.

Par **Gaëlle Gaudin**

« **L**es mentalités doivent changer : nous devons perdre l'habitude d'avoir un produit de protection des plantes efficace à 95 % », avance Baudoin Favreaux. Pour le directeur général d'Antedis, société spécialisée dans l'expérimentation agronomique au champ, il faut se résigner à ce qu'un produit de biocontrôle ne soit efficace qu'à 65 % et accepter de devoir l'associer à une autre solution de lutte ou traiter plusieurs fois. « *Les producteurs de pommes de terre ou les viticulteurs sont habitués à passer plusieurs fois dans leurs parcelles, reprend-il. Cette habitude devra être prise en grandes cultures.* »

UNE NÉCESSAIRE REFONTE DE LA RÉGLEMENTATION

Baudoin Favreaux plaide pour que la législation change et accepte une moindre efficacité des produits de biocontrôle. « *Il faut une refonte des dossiers biologiques, souligne-t-il. Car aujourd'hui, les niveaux d'efficacité exigés sont les mêmes que pour les produits conventionnels.* »

Les essais agronomiques nécessaires à la constitution d'un dossier d'AMM pour un produit de



Baudoin Favreaux,
directeur
général
d'Antedis

« Les produits de biocontrôle exigent de connaître précisément leur mode d'application. »

biocontrôle suivent le même protocole que tous les produits phytopharmaceutiques. « *Ces protocoles sont toutefois plus complexes car ces spécialités exigent davantage de technicité, explique Baudoin Favreaux. Les stades, le nombre et le mode d'application, ainsi que les doses et fréquences diffèrent le plus souvent des produits conventionnels. Ces spécialités sont par ailleurs souvent plus sensibles aux températures, à l'humidité... Nous nous attachons donc à surveiller de près les conditions météorologiques lors des expérimentations et, forts de nos quatorze plateformes d'essais, nous testons ces produits dans plusieurs régions.* »

Pour mener à bien l'expérimentation agronomique au champ des

produits de biocontrôle, Antedis a développé un questionnaire spécifique à ces spécialités. « *Nous devons précisément savoir comment le produit fonctionne, souligne le directeur général. Ces spécialités exigent davantage de temps d'examen en conditions contrôlées avant les essais au champ. Si les sociétés, telles que des startups, ne sont pas en capacité de conduire les tests en conditions contrôlées, nous nous en chargeons. Le travail en amont de l'expérimentation au champ est essentiel.* »

DÉJÀ 40 % DES ESSAIS

Alors que les produits de biocontrôle ne représentaient que 5 % il y a cinq ans dans les solutions de protection des plantes expérimentées chez Antedis, ils dépassent désormais les 40 %. « *Ces spécialités représenteront plus de 70 % de nos essais d'ici à trois ans* », assure le directeur général d'Antedis.

La société est prête à participer au développement de ces solutions alternatives aux produits conventionnels. Elle se félicite de mener des essais pour le compte d'entreprises qui ont obtenu des AMM. 

BIORATIONALS

Rejoignez le mouvement



BIORATIONALS

**ENSEMBLE POUR
UNE AGRICULTURE
PLUS INNOVANTE
ET RESPONSABLE**

certisbelchim.fr



Certis Belchim
GROWING TOGETHER

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**



Pour déployer au mieux le biocontrôle, les coopératives s'efforcent de trouver des partenaires chez les agrofournisseurs, la recherche, la prescription ou encore les prestataires de services techniques.

LES COOPÉRATIVES développent leur écosystème

Si les distributeurs se sont désormais pleinement appropriés le dossier du biocontrôle, ils reconnaissent que sa spécificité nécessite des compétences complémentaires aux leurs. Et tentent donc de construire des synergies.

Par Éloi Pailloux

Pour les coopératives, l'intérêt du biocontrôle n'est plus à démontrer. Même en grandes cultures, pourtant « parent pauvre » de ces solutions, dixit Baptiste Breton, co-directeur de La Tricherie (Vienne), l'offre est mise en avant par les techniciens. La première étape pour un déploiement du biocontrôle semble donc atteinte. Comme le résume Baptiste Breton : « Pour être convaincant vis-à-vis des agriculteurs, il faut que nos équipes soient convaincues. Nous en sommes là. » Les distributeurs semblent désormais chercher la bonne manière de creuser davantage ce sillon dans

l'intérêt de leurs adhérents. En la matière, les coopératives doivent faire face à une réalité. « *Il est difficile de tout développer pour une coopérative seule, même de taille importante*, pose Philippe Duros, responsable commercial efficacité végétale à la Cooperl, en Bretagne. *Cela demande du temps, des compétences et du personnel !* »

DES PASSERELLES DÉJÀ ÉTABLIES

Baptiste Breton explique ainsi que les essais qu'il souhaite mettre en place sont externalisés depuis cinq

ans, afin d'obtenir « *des résultats utiles, éclairants pour chaque type de ferme* ». Annuellement, La Tricherie commande l'expérimentation de 30 à 40 programmes, chacun appliqué sur deux variétés de rusticité différentes, allant du 100 % chimique au 100 % bio-solutions. « *Nous définissons en interne les protocoles à mettre en place mais nous n'avons pas de service spécifique pour les mettre en œuvre nous-mêmes* », constate-t-il.

Du côté de la Cooperl, Philippe Duros explique qu'il a fallu choisir les aspects R&D à approfondir autour du biocontrôle. « *Nous ...*



Philippe Duros,
responsable
commercial
efficacité végétale
Cooperl

« Pour une coopérative seule, même de taille importante, il est difficile de développer tous les aspects du biocontrôle. »

gérons nous-mêmes nos essais avec un focus sur les rotations, les couverts végétaux, sur les exploitations d'une quinzaine d'adhérents », détaille-t-il. Même internalisés, ces expérimentations ne se font pas sans un minimum de réseau. Les agrofournisseurs sont au premier rang, et « nos ingénieurs échangent très régulièrement avec les instituts techniques », ajoute-t-il. Si des passerelles avec d'autres acteurs techniques sont de fait clairement établis, d'autres restent toutefois à construire...

BESOIN DE COMPÉTENCES COMPLÉMENTAIRES

Chez EMC2, coopérative située dans le Grand Est, une démarche a été initiée autour de l'épandage des trichogrammes, prédateurs des pyrales, sur maïs. Le directeur agronomie et développement, Mathias Sexe, explique que la coopérative a fait le choix d'un conditionnement plus ergonomique : « *Les diffuseurs n'ont pas à être accrochés sur la plante, ils peuvent être posés au sol, même quand le maïs n'est pas en végétation, donc en l'absence d'ombre. Cela permet d'anticiper les cycles de pyrales les plus précoces.* » Ce conditionnement permet, en outre, d'utiliser un épandeur compatible avec un quad ou un enjambeur. EMC2 a organisé une journée de démonstration, chez un adhérent particulièrement adepte de la communication sur les réseaux sociaux. L'évènement



La Tricherie

Les essais menés par la Tricherie pour le biocontrôle, ici en 2022, sont réalisés par un prestataire.

a été un succès, mais il a surtout souligné un besoin : « *Le dispositif fonctionne, mais nos surfaces en maïs restent limitées, nous n'avons pas trouvé d'entrepreneurs susceptibles de réaliser ce chantier sur si peu d'hectares*, déplore-t-il. *Nous restons demandeurs.* »



Mathias Sexe,
directeur
agronomie et
développement
EMC2

« Nous avons besoin de trouver de nouveaux partenaires pour valoriser au mieux les travaux que nous menons sur le biocontrôle. »

Mathias Sexe confirme, par un autre exemple, que s'investir dans un champ d'expertise nouveau nécessite de s'entourer. « *Nous sommes engagés dans un centre de recherche, Céréales recherches et développement*, précise-t-il. *L'objectif est d'identifier des bio-solutions à base de micro-organismes.* » La collaboration entre les distributeurs et des acteurs de la recherche a demandé un temps d'adaptation réciproque. Elle a été fructueuse : « *Certaines pistes sont porteuses, mais la mise en marché de telles solutions ne fait pas partie de nos spécialités...*

nous cherchons donc, ici aussi, des partenaires », glisse Mathias Sexe.

VERS DES SYNERGIES ENTRE OS ?

Chaque nouvelle étape dans l'approfondissement du dossier biocontrôle semble ainsi nécessiter de créer de nouvelles passerelles. Pas de quoi inquiéter les coopératives, cependant. Situées au cœur de leurs territoires, rompues à la collaboration avec divers partenaires, et situées à l'intersection de nombreux enjeux (agronomiques, alimentaires, environnementaux, politiques territoriales, etc.), elles ont les atouts pour négocier ce nouveau virage. Jusqu'à créer des synergies entre OS ? C'est déjà le cas. Par exemple, Céréales recherches et développement, pôle auquel participe EMC2, rassemble d'autres coopératives : Vivescia, la coopérative de Juniville, la Champagne, Esternay et Efigrain-Sézanne.

De son côté, Philippe Duros voit plus loin. « *Le biocontrôle s'appuie sur une logique plus vaste que celle de la parcelle*, rappelle-t-il. *Cette approche nécessite une synchronisation territoriale. Harmoniser les stratégies liées au biocontrôle permettrait sans doute d'avancer plus vite.* »

BioSolutions

Conjuguez efficacité, rendement et environnement

Les producteurs axés sur la pérennité de leurs exploitations, réduisent désormais leur utilisation de produits phytosanitaires, en intégrant des Biosolutions dans leurs programmes. Cela leur permet de conjuguer les performances techniques, sociétales et environnementales, sans concession sur le rendement.



En Grandes Cultures

Tout au long du cycle végétatif, **la combinaison des Biosolutions** va permettre de construire un programme optimisé pour répondre à chaque objectif : baisse d'IFT, sécurisation du rendement, optimisation des itinéraires de protection, gestion des contraintes réglementaires...

Téléchargez le Guide des Biosolutions en Grandes Cultures



En Vigne

La vigne dispose des **plus larges gammes de Biosolutions** autorisées en France. Basés sur des ressources naturelles, ces produits sont des atouts pour répondre aux exigences des cahiers des charges tout en garantissant le rendement et la qualité des moûts.

Téléchargez le Guide des Biosolutions en Vigne



En Arboriculture

Les Biosolutions permettent de maximiser la qualité tout en réduisant les intrants chimiques et donc, de valoriser au mieux la production dans les circuits de commercialisation quels que soient les cahiers des charges. Elles sont également en phase avec les attentes des consommateurs qui revendiquent des productions plus respectueuses de l'environnement et de la santé.

Téléchargez le Guide des Biosolutions en Arboriculture

Depuis plus de 15 ans, DE SANGOSSE a acquis une véritable expertise. Pour preuve, les 12 lancements **de produits de biocontrôle** ces 3 dernières années qui viennent étoffer la gamme la plus large à la fois en grandes cultures et en cultures spécialisées (vigne, arboriculture et maraîchage). **L'entreprise consacre d'ailleurs l'ensemble de ses investissements pour développer l'innovation dans cette gamme de produits.**

« PROVOQUER le changement »

Pure player des solutions alternatives d'origine naturelle, Andermatt France, créée en 2014, poursuit sa croissance et se déploie sur de nouveaux marchés. Sa mission ? Encourager des pratiques agricoles plus durables.

Par **Gaëlle Gaudin**

« **N**ous n'exploitons pas encore assez les produits de biocontrôle existants, avance Alain Querrioux. De nombreuses spécialités déjà présentes sur le marché offrent la même efficacité que des solutions conventionnelles et nécessitent d'être pleinement travaillées pour gagner des hectares. » Pour le directeur général et fondateur d'Andermatt France, seule la réglementation peut provoquer un changement de manière radicale. « Mais nous travaillons au quotidien pour encourager l'adoption de pratiques agricoles plus durables, précise-t-il. Le poids des habitudes demeure le premier frein au déploiement du biocontrôle. Des freins qui passent devant le manque de solutions et les aspects économiques. » Pour les lever, Andermatt France s'emploie à renforcer l'accompagnement terrain et les formations.

APPORTER DES INNOVATIONS TECHNIQUES

Pure player des solutions alternatives d'origine naturelle, la filiale française de la société familiale suisse Andermatt, créée en 2014, a affiché un chiffre d'affaires de 8 M€ en 2022. Elle ambitionne d'atteindre les 10 M€ en 2023 et les 15 M€ en 2026. Treize nouvelles solutions sont attendues d'ici à 2030, avec entre autres un fongicide pomme de terre pour lutter contre le rhizoctone, prévu pour 2024-2025. « Notre travail est d'apporter des innovations alternatives aux

produits conventionnels, en proposant des solutions présentant une vraie valeur technique », reprend le directeur général. Avec le retrait de nombreuses substances actives de synthèse ainsi que le développement de résistances, les opportunités de marché ne manquent pas.

Alain Querrioux, directeur général d'Andermatt France



« En levant les craintes liées au changement de pratiques, les formations demeurent le premier levier du déploiement du biocontrôle. »

La société travaille sur les impasses techniques, notamment avec la Commission des usages orphelins, et s'emploie à trouver les meilleures combinaisons de solutions avec les instituts techniques, les distributeurs, voire les confrères.

RECHERCHE INTERNE ET EXPERTISE TERRAIN

La société française s'appuie sur le groupe Andermatt, un des trois leaders mondiaux du biocontrôle, qui détient six centres de recherche, six sites de production et 25 filiales, avec une présence dans soixante pays. Mais Andermatt France ne distribue pas que les spécialités issues

de la recherche du groupe. « Forts de notre expertise en biocontrôle, de plus en plus d'entreprises nous confient la distribution de leurs produits », avance Alain Querrioux. Dernier partenariat en date, celui signé avec la société belge FytoFend, pour la distribution, dès septembre 2023, du fongicide Eliseos, à base de COS-OGA.

DÉPLOIEMENT SUR DE NOUVEAUX MARCHÉS

En 2022, les substances naturelles et les micro-organismes ont contribué à plus de 90 % à la construction du chiffre d'affaires de la société, aux côtés des médiateurs, pièges, macro-organismes et biostimulants.

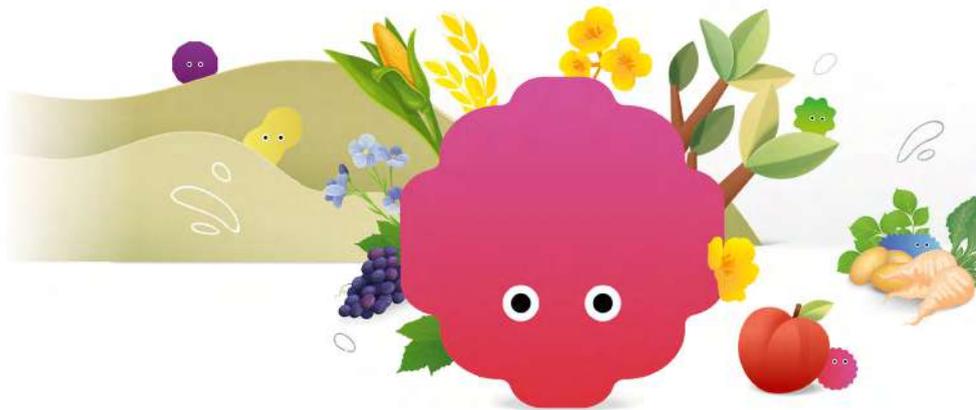
Andermatt France compte désormais se développer sur de nouveaux marchés. La société a repris la distribution de Silicosec, un insecticide de biocontrôle dédié aux grains stockés et à la désinsectisation des locaux. Elle ambitionne également de croître sur le marché des biocides destinés à l'hygiène publique et aux particuliers, avec notamment son insecticide InsectoSec à base de terre de diatomées, mais également sur le marché de la santé animale, de la santé des abeilles et du désherbage des zones non cultivées.

« Ces diversifications entrent dans le cadre de notre mission d'apporter des alternatives à la chimie de synthèse », conclut Alain Querrioux, qui met en avant les passerelles entre les différentes solutions. 

NPP

Natural Plant
Protection by UPL

LES BIOSOLUTIONS,
GRANDS POUVOIRS DE LA NATURE.



NPP, un maillon de la solution pour une agriculture durable

Sécurité alimentaire, géopolitique, changement climatique... Les produits de biocontrôle et les biostimulants s'inscrivent comme un maillon incontournable de la solution en agriculture. La société UPL s'engage pour réinventer une agriculture durable et consolide son action en lançant sa gamme NPP, Natural Plant Protection, pour accompagner les agriculteurs dans leur transition agroécologique.

Forts d'une **expérience ancrée depuis plus de 50 ans**, les produits de la gamme NPP offrent aux agriculteurs **un large choix de biosolutions** issues d'**intrants naturels** pour répondre à leurs nombreux défis, tout en réduisant les résidus et les impacts environnementaux. **Les cultures sont ainsi plus résilientes** face aux évolutions de l'environnement.

Les produits de biocontrôle et les biostimulants de la gamme NPP **sont reconnus pour leur qualité et leur efficacité**. Ils participent à l'optimisation de la **productivité des cultures** et à la **profitabilité des agriculteurs** pour **réduire les risques de sécurité alimentaire**.

Grâce au savoir-faire mondial du groupe UPL et ses **nombreux partenariats**, NPP bénéficie de **capacités d'innovation confirmées en biosolutions**, permettant aux plantes de toujours **mieux s'adapter** à leur environnement.

Avec les produits de la gamme NPP, tous les acteurs de la chaîne agricole auront la capacité **d'optimiser leurs performances** tout en **répondant aux exigences de la transition agroécologique**.

> Le saviez-vous ?

NPP

Natural Plant
Protection by UPL



Ce sont les produits à base de :

- GoActiv® (Vivaflor®, Valéa® Max, Linifibre®, Florilège®...)
- Exlicesyn® (Vertigo®)
- Laminarine
- Soufre
- Cuivre
- Virus de la granulose...



NPP au service de Nutrition Santé®

Appliquer l'approche Nutrition Santé, c'est préparer la céréale en associant un biostimulant GoActiv® à une solution fongicide de biocontrôle. Nutrition Santé® a pu démontrer une bonne synergie entre le biostimulant et le biocontrôle avec un résultat technico/économique à la clé.



“ ILS NOUS ONT DIT... ”

L'enquête de *Référence agro* conduite auprès des fournisseurs de produits de biocontrôle révèle que si la grande majorité d'entre-eux se montre optimiste quant au déploiement de ces solutions alternatives aux produits conventionnels, il n'en reste pas moins de nombreux obstacles à surmonter. Parmi eux, figurent encore en tête la réglementation et le besoin de formation. Tour d'horizon de leurs réponses relatives aux freins et aux leviers du développement du biocontrôle.

Action Pin

Les temps d'enregistrement des solutions de biocontrôle sont encore trop longs.

Agrauxine

Le principal levier de déploiement du biocontrôle demeure la formation des structures d'expérimentation, de prescription et de distribution sur l'utilisation des produits.

Amoéba

Une transition graduelle du chimique vers le biologique, en proposant des associations de solutions de biocontrôle et de produits conventionnels, permettra une évolution des consciences progressive sans bousculer les habitudes des agriculteurs.

Agri Synergie

Avec une offre qui se développe et la suppression d'anciennes substances actives, le biocontrôle devrait pouvoir représenter 30 % du marché de la protection des plantes en 2030.

Agriodor

Pour développer le biocontrôle en grandes cultures, il est nécessaire de mécaniser l'application des solutions.

AlgaEnergy

Inciter les producteurs à utiliser des biosolutions, avec des avantages financiers, serait bienvenu.

Armosa

Une meilleure connaissance des stratégies combinatoires impliquant différentes solutions en marché permettrait d'améliorer le conseil sur une approche globale, et offrirait une gestion plus efficiente des problématiques rencontrées par les producteurs.

Andermatt France

Le projet de règlement dit « SUR », en cours de discussion au niveau européen, devrait apporter à toutes les filières une aide déterminante : faciliter la mise à disposition de nouvelles substances et produits, et limiter la distorsion de concurrence entre pays, si souvent avancée par les filières françaises.



Andermatt



BASF

Bioplanet France

Un important facteur de développement du biocontrôle est la vitesse et le cadre scientifique déployé pour l'accompagner, or l'environnement dans lequel nous évoluons n'est pas favorable et surtout très rigide.

CBC Biogard

Il faut œuvrer à l'intégration des solutions de biocontrôle dans le cadre de l'évolution des politiques agricoles.



BASF

De Sangosse

Il faut prendre la mesure des évolutions à venir sur la chimie (retrait, contraintes...) et se donner les moyens à titre individuel et collectif d'initier le changement avant d'être au pied du mur. L'enjeu est d'accompagner les forces de vente de la distribution pour les sécuriser sur la valeur technique des solutions de biocontrôle et sur leur facilité d'emploi.

BASF

Une valorisation ou une reconnaissance, par les industries agro-alimentaires, des efforts engagés par les agriculteurs au travers de primes filières permettrait de faciliter l'adoption des solutions de biocontrôle.

Bayer

Le déploiement du biocontrôle sera facilité avec l'arrivée de produits à efficacité renforcée et avec le développement des moyens d'accompagnement : formation, OAD, meilleure connaissances des conditions d'application, insertion dans une combinaison de solutions...

Biotalys

La réussite du déploiement des solutions de biocontrôle en France passera par un retour aux fondamentaux agronomiques et des itinéraires techniques, ainsi que par la formation de l'ensemble des acteurs de la filière.

Cérence

Le biocontrôle seul ne peut pas être la solution unique. Il faut adopter une vision plus agronomique et combiner des solutions pour apporter des réponses innovantes, efficaces et plus respectueuses pour l'utilisateur et l'environnement.

Corteva Agriscience

Une clarification et une harmonisation du système d'évaluation s'imposent. Un adjuvant, par exemple, peut être stimulateur des défenses naturelles et peut avoir un effet booster sur certaines maladies... or le processus d'évaluation est différent.

Certis Belchim

Un accompagnement important est nécessaire, tant sur les modalités d'utilisation des produits que sur une évolution des méthodes d'application ; le déploiement du biocontrôle va demander des changements en profondeur au niveau du conseil et de l'agriculteur.

FMC

Le niveau d'investissement de la recherche dans les solutions de biocontrôle laisse présager l'arrivée de solutions intéressantes dans un avenir proche.

Gowan

Le biocontrôle ne doit pas se raisonner en remplacement de la chimie conventionnelle : les solutions de biocontrôle sont à expérimenter dans un programme combinant l'ensemble des outils à disposition.

Lallemand Plant Care

Les principaux freins demeurent la complexité, le coût et la longueur des procédures d'homologation.



Gaïago

Philagro

La couverture de 50 % des usages avec des solutions de biocontrôle nécessitera un nombre de substances actives important, car les spectres de ces spécialités sont moins larges que ceux des produits conventionnels.

Sumi Agro France

Aujourd'hui, les acteurs de la distribution et les agriculteurs sont convaincus de l'intérêt et de la performance des solutions de biocontrôle, qui ont trouvé toute leur place dans des programmes complets de conduite des cultures. L'étape suivante sera de continuer à élargir les usages éligibles à l'utilisation du biocontrôle.

Gaïago

Le biocontrôle permet de déployer des outils très intéressants mais qui ne peuvent se passer d'une approche globale de la fertilité des sols et des cultures, ainsi que de leur protection.

Koppert France

Le renforcement de l'information sur les nouvelles pratiques agroécologiques auprès des agriculteurs et des consommateurs fait partie des leviers du déploiement du biocontrôle.

M2i Group

Les initiatives positives engagées pour résoudre les impasses techniques et autoriser des usages dérogatoires vont dans le bon sens.

Nufarm

L'enjeu se trouve sur le marché des grandes cultures, avec un réel besoin de solutions et d'accompagnement.

Phyteurop

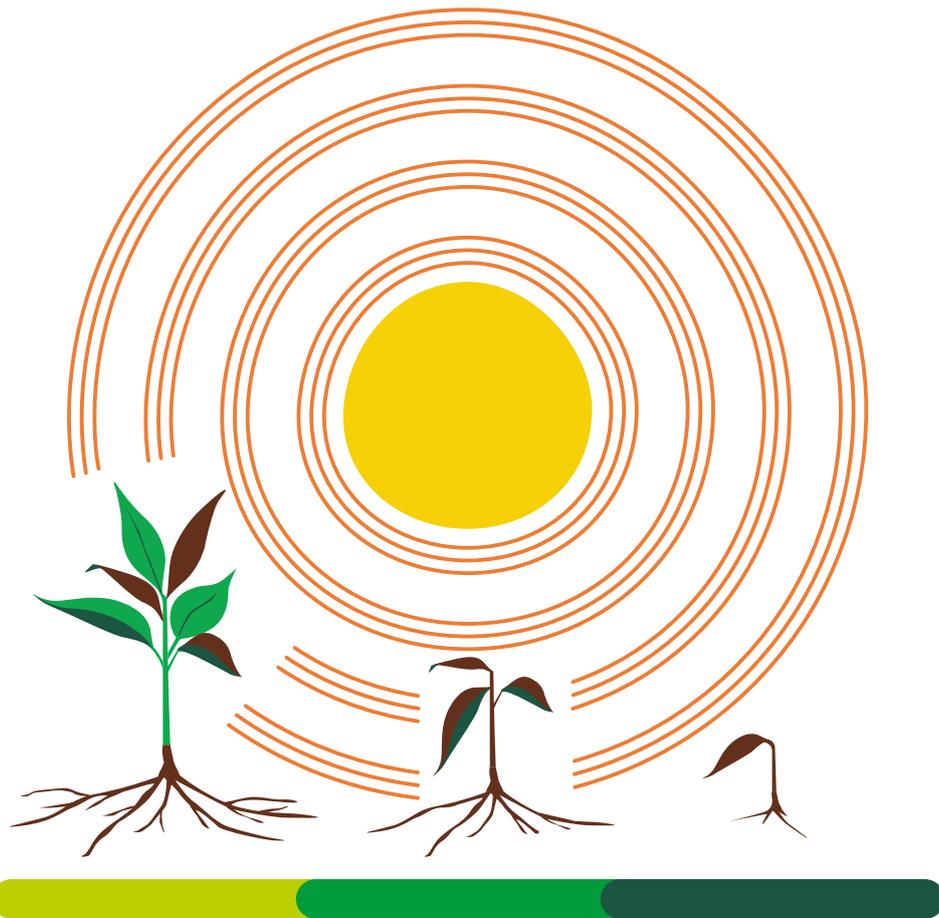
Avec les produits de biocontrôle, il faut accepter un niveau de contrôle satisfaisant sans rechercher l'efficacité totale. La forte dépendance de l'efficacité de ces solutions aux facteurs pédoclimatiques reste un frein.



BASF

UPL

Généraliser le terme biocontrôle auprès des consommateurs finaux et encadrer les solutions de biocontrôle avec une réglementation uniforme au sein des différents pays de l'UE font partie des leviers à activer.

 **DÉSHerb'NAT[®]****Le désherbage par l'action naturelle du soleil**

Nufarm SAS - 11 rue du Débarcadère 92700 Colombes - Tél.: 01 40 85 50 50 - Fax: 01 47 92 25 45. www.nufarm.com

Numéro d'agrément IF00008 - Distributeur de produits phytopharmaceutiques pour utilisateurs professionnels

Dés herb'Nat[®]: 564 g/L (60 % m/m) d'acide caprylique sous forme d'émulsion de type aqueux (EW) - AMM: 2180369 – Détenteur de l'AMM: SBM Développement, 60 chemin des Mouilles 69130 Ecully.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi se référer à l'étiquette du produit et/ou www.phytodata.com. Document non-contractuel. Seules les étiquettes garantissent la validité des informations réglementaires.



Dés herb'Nat[®] - DANGER: H315: Provoque une irritation cutanée - H318: Provoque des lésions oculaires graves - H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme - EUH401: Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement - Délai de rentrée 24 heures.

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

UNE OFFRE PRODUITS ET D'ACCOMPAGNEMENTS PROMETTEUSE

L'enquête exclusive de *Référence agro* menée auprès de l'ensemble des sociétés proposant des produits de biocontrôle montre qu'année après année, l'offre s'étoffe de manière conséquente. Les solutions à venir, y compris en grandes cultures, se multiplient. L'accompagnement de ces spécialités alternatives aux produits conventionnels se renforce également, avec des équipes d'experts dédiées, le développement d'OAD spécifiques, la proposition de formations...

Source : Sociétés ayant répondu au questionnaire de *Référence agro*

(N.B. : certaines d'entre-elles n'ont pas souhaité mettre en avant leurs produits à venir, ni la part du biocontrôle dans le chiffre d'affaires pour des raisons de confidentialité).

SOCIÉTÉ	PRODUITS ATTENDUS	ACCOMPAGNEMENT PRODUITS
ACTION PIN  % DU BIOCONTRÔLE DANS LE CA Actuel ⇨ 55 % Objectif dans 5 ans ⇨ 50 %		<ul style="list-style-type: none"> Présence technique et commerciale sur le terrain Vidéos, fiches d'utilisation
		<ul style="list-style-type: none"> Digital
ADAMA FRANCE  % DU BIOCONTRÔLE DANS LE CA Actuel ⇨ 1 % Objectif 2027 ⇨ 10 %	<ul style="list-style-type: none"> Fongicide grandes cultures Fongicide VAM Anti-limaces 	<ul style="list-style-type: none"> Application Lim'Alert pour les anti-limaces
	<ul style="list-style-type: none"> Insecticide multicultures 	
AGRAUXINE 	<ul style="list-style-type: none"> Stimulateur de défenses naturelles pour les grandes cultures Extensions d'usages sur de nouvelles cibles maladies et/ou cultures pour Tri-Soil et Julietta 	<ul style="list-style-type: none"> Équipe interne experte et disponible pour transmettre son expertise Diffusion de flash techniques réguliers via des outils digitaux pour le positionnement des solutions Membre fondateur de la chaire Bio4solutions avec BASF et PAT (Plant Advanced Technologies) pour la formation de la distribution sur les biosolutions dont le biocontrôle Mise en place de plateformes de démonstration produits avec des offres combinatoires (protection, tolérances variétales, biostimulation, conduite culturale) Participation à la promotion du biocontrôle en tant que membre d'IBMA France et présence au sein des initiatives collectives (ex : Village du biocontrôle sur différents salons comme Tech&Bio, Sival...)
	<ul style="list-style-type: none"> Traitement de semences à base de micro-organismes Nouvelle formulation de micro-organismes pour le traitement du sol sur maraîchage Nouvelle formulation combinant différents biofongicides sur le marché vigne, arboriculture et maraîchage 	
AGRI SYNERGIE  % DU BIOCONTRÔLE DANS LE CA Actuel ⇨ 10 %	<ul style="list-style-type: none"> Extensions d'usages pour Sokalciarbo WP/Baikal WP sur de nouvelles cultures et cibles 	<ul style="list-style-type: none"> Accompagnement technique sur le terrain à travers le réseau commercial Mise en place de journées techniques (Agridays) dédiées à l'utilisation du produit
AGRIODOR  % DU BIOCONTRÔLE DANS LE CA Actuel ⇨ 100 % Objectif dans 5 ans ⇨ 100 %	<ul style="list-style-type: none"> Médiateur chimique pour grandes cultures Médiateur chimique pour l'arboriculture Médiateur chimique pour le maraîchage 	<ul style="list-style-type: none"> Suivi terrain par des agronomes pour accompagner le positionnement des produits Formation des équipes techniques des distributeurs de nos produits, et des coopératives et négoce
		<ul style="list-style-type: none"> Intégration d'OAD pour assurer la bonne application des produits (moment d'intervention et dose, en fonction de la pression des ravageurs)

 Produits référencés dans une fiche-action CEPP
 Mise en avant de produits dans le Contrat de solutions

PRODUITS ATTENDUS :

 Dans les 2 prochaines années  Au-delà des 2 ans

ACCOMPAGNEMENT PRODUITS :

 Actuel  À venir

SOCIÉTÉ	PRODUITS ATTENDUS	ACCOMPAGNEMENT PRODUITS
ALGAENERGY % DU BIOCONTRÔLE DANS LE CA Actuel ⇨ 0 % Objectif dans 5 ans ⇨ 20 %	<ul style="list-style-type: none"> Fongicide vigne, maraîchage, tomate, fraise 	<ul style="list-style-type: none"> Formation technique et scientifique, aide à la vulgarisation des données Module de formation en ligne, qui sera à valider par les TC de la distribution Module de formation en ligne pour les agriculteurs, sur les modes d'action
ALLTECH CROP SCIENCE	<ul style="list-style-type: none"> Spécialités à base d'extraits de plantes Inoculant anti-fongique 	<ul style="list-style-type: none"> Appui scientifique via un laboratoire de nutriginomique et des chercheurs dédiés au centre de bioscience européen de Dunboyne, Irlande Supports marketing pour les distributeurs Équipe d'agronomes à travers l'Europe et expertise mondiale (témoignages, résultats d'essais, cas types...)
AMOÉBA % DU BIOCONTRÔLE DANS LE CA Objectif dans 5 ans ⇨ 100 %	<ul style="list-style-type: none"> 3 nouvelles matières actives : métabolites bactériens, paroi cellulaire de levure, micro-organisme Insecticides Herbicide Nématicide 	<ul style="list-style-type: none"> Intégration des services d'analyse microbiologique des sols et des plantes d'Ideagro
ANDERMATT % DU BIOCONTRÔLE DANS LE CA Actuel ⇨ 100 % Objectif dans 5 ans ⇨ 100 %	<ul style="list-style-type: none"> 2 fongicides vigne 2 insecticides pour l'arboriculture Fongicide grandes cultures 	<ul style="list-style-type: none"> Développement d'un réseau d'utilisateurs et d'instituts techniques pour tester le produit seul ou dans des programmes
ANDERMATT % DU BIOCONTRÔLE DANS LE CA Actuel ⇨ 100 % Objectif dans 5 ans ⇨ 100 %	<ul style="list-style-type: none"> 4 insecticides (micro-organismes) Fongicide (bicarbonate sodium + soufre) 	<ul style="list-style-type: none"> Équipe de promoteurs techniques dédiée sur le terrain pour accompagner les distributeurs et prescripteurs dans l'adoption et le bon usage des solutions Équipe technique et essais toujours plus précis par région (en association, selon les stades...) Fiches produits et techniques sur chaque produit de la gamme Webinaires et vidéos tutorielles pour accompagner au mieux l'adoption de pratiques phytosanitaires plus intégrées
ARMOSA % DU BIOCONTRÔLE DANS LE CA Objectif dans 5 ans ⇨ 30 %	<ul style="list-style-type: none"> Insecticides (+ solutions de piégeage et PNPP) pour les cultures spécialisées et la protection des denrées stockées Extensions d'usages sur les produits déjà sur le marché, toutes cultures 	<ul style="list-style-type: none"> Consolidation de l'équipe et de la force de vente dédiée Formations des distributeurs, points de ventes et TC Mise à disposition de supports de communication Mise en place d'essais pour ajustements des pratiques par filière Information aux utilisateurs au travers des salons nationaux/régionaux
ARMOSA % DU BIOCONTRÔLE DANS LE CA Objectif dans 5 ans ⇨ 30 %	<ul style="list-style-type: none"> Organisation de journées techniques/webinaires Développement d'outils digitaux 	<ul style="list-style-type: none"> Accompagnement des distributeurs partenaires dans les démarches d'expérimentation pour acquérir des références locales (plus de 80 essais et démonstrations, principalement en grandes cultures, vigne et arboriculture) Construction de références techniques avec la distribution, les instituts et associations de producteurs Formations techniques et réglementaires pour les clients
ASCENZA (GROUPE ROVENSA) % DU BIOCONTRÔLE DANS LE CA Actuel ⇨ 4 % Objectif 2030 ⇨ 23 %	<ul style="list-style-type: none"> Développement de solutions en collaboration avec Rovensa Next 	<ul style="list-style-type: none"> Poursuite des travaux d'expérimentation dans l'objectif de rendre l'ensemble des solutions éligibles aux CEPP
BASF % DU BIOCONTRÔLE DANS LE CA Actuel ⇨ 6 % Objectif dans 5 ans ⇨ 15 %	<ul style="list-style-type: none"> 2 fongicides VAM 2 fongicides grandes cultures 2 insecticides/acaricides VAM et grandes cultures 	<ul style="list-style-type: none"> Intégration des produits dans des programmes de traitement adaptés à leur spécificité (mode d'action, préventif, etc.), en combinaison avec des solutions conventionnelles, et dans des itinéraires techniques avec d'autres leviers (plantes compagnes, dates de semis adaptées, variétés tolérantes...) Animation et accompagnement des distributeurs et agriculteurs pour communiquer sur les solutions de biocontrôle et affiner les préconisations en fonction des programmes locaux Accompagnement dans la valorisation des produits (presse, témoignages d'agriculteurs) Partenariat avec l'Université de Lorraine dans la chaire Bio4solutions, qui vise à former les conseillers au biocontrôle, les professionnels et les futurs acteurs du biocontrôle
BASF % DU BIOCONTRÔLE DANS LE CA Actuel ⇨ 6 % Objectif dans 5 ans ⇨ 15 %	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation d'outils d'aide à la décision pour mieux positionner les solutions dans les programmes de protection 	

 Produits référencés dans une fiche-action CEPP
 Mise en avant de produits dans le Contrat de solutions

PRODUITS ATTENDUS :

 Dans les 2 prochaines années
  Au-delà des 2 ans

ACCOMPAGNEMENT PRODUITS :

 Actuel
  À venir



digi-agro

La formation digitale au service de la protection intégrée des cultures dans 5 filières agricoles

5 filières agricoles



Grandes cultures, polyculture, élevage



Cultures sous-abris



Maraîchage plein champ



Viticulture



Arboriculture

5 formations par filière

01

Ennemis des cultures et évaluation des risques

02

Méthodes prophylactiques et curatives physiques

03

Infrastructures agroécologiques et lutte par conservation

04

Solutions de biocontrôle

05

Combinaison des techniques et mise en place de systèmes de cultures innovants

01 Enjeux

Répondre aux enjeux environnementaux, sociétaux et réglementaires du secteur de l'agriculture

02 Objectifs

Développer des formations digitales sur la PIC en grandes cultures, viticulture, arboriculture, maraîchage et cultures sous-abris.

03 Publics cibles

Etudiants, enseignants et formateurs de l'enseignement agricole, agriculteurs, conseillers agricoles, entreprises ...

04 Livrables

25 formations digitales en accès libre et gratuit
1 serious game
Guides d'apprentissage pour les enseignants et formateurs



Une formation disponible par mois à partir du 1er Septembre 2023 jusqu'en 2025.
En accès libre et gratuit sur :

mygreentrainingbox.com

financeurs



partenaires

SOCIÉTÉ	PRODUITS ATTENDUS	ACCOMPAGNEMENT PRODUITS
BAYER  % DU BIOCONTRÔLE DANS LE CA Actuel ⇨ < 5 % Objectif dans 5 ans ⇨ 10 à 15 %	<ul style="list-style-type: none"> • Phéromones VAM (nouvelles molécules) 	<ul style="list-style-type: none"> • Information et formation sur site internet et presse : conseils et fiches techniques • OAD Movida • Présence sur les salons professionnels • Formation destinées aux technico-commerciaux avec experts biocontrôle • Démonstrations et visites d'essais dédiées • SAV en ligne
	<ul style="list-style-type: none"> • Phéromones vigne (nouvelles molécules) • Insecticide colza • Fongicide pomme de terre et légumes • TS répulsif oiseaux (nouvelle molécule) 	<ul style="list-style-type: none"> • OAD • Fiches CEPP • Offres combinatoires avec semences, digital et produits conventionnels
BIOLINE AGROSCIENCES  % DU BIOCONTRÔLE DANS LE CA Actuel ⇨ 100 % Objectif dans 5 ans ⇨ 100 %	<ul style="list-style-type: none"> • Macro-organisme en serre • Macro-organisme en grandes cultures 	<ul style="list-style-type: none"> • Conseils techniques sur le terrain, fiches techniques • Applications smartphone
	<ul style="list-style-type: none"> • Macro-organisme en serre • Macro-organisme en grandes cultures 	
BIOPLANET FRANCE  % DU BIOCONTRÔLE DANS LE CA Actuel ⇨ 100 % Objectif dans 5 ans ⇨ 100 %	<ul style="list-style-type: none"> • Macro-organismes pour l'arboriculture • Phéromones et autres substances sémi-chimiques pour cultures légumières 	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement terrain et communications de conseils
	<ul style="list-style-type: none"> • Macro-organismes pour l'arboriculture • Phéromones et autres substances sémi-chimiques pour cultures légumières 	
BIOTALYS % DU BIOCONTRÔLE DANS LE CA Actuel ⇨ 0 % Objectif dans 5 ans ⇨ 100 %	<ul style="list-style-type: none"> • Fongicide VAM (substance naturelle, nouvelle molécule à base de protéine polypeptide) pour 2026 	
CBC BIOGARD  % DU BIOCONTRÔLE DANS LE CA Actuel ⇨ 98 % Objectif dans 5 ans ⇨ 90 %	<ul style="list-style-type: none"> • Extension d'usages insecticides (vigne, arboriculture, maraîchage) • Nématicide 	<ul style="list-style-type: none"> • OAD plans de pose confusion sexuelle et applications SIG suivi des parcelles • Appui technique et suivi des parcelles en collaboration avec la distribution • Analyse gravimétrique de diffusion des phéromones de confusion sexuelle
	<ul style="list-style-type: none"> • Fongicide VAM et grandes cultures • Insecticide VAM (nouvelles formulations) 	
CÉRIENCE  % DU BIOCONTRÔLE DANS LE CA Actuel ⇨ 5 %	<ul style="list-style-type: none"> • Stimulateur des défenses naturelles de la vigne (nouvelle substance naturelle) 	<ul style="list-style-type: none"> • Pôles Expert Biocontrôle pour montrer les essais et transmettre l'expertise • Mise en place d'une démarche avec des agriculteurs/viticulteurs référents pour échanger sur les pratiques ; sites qui seront utilisés pour rencontrer la distribution • Panneaux dédiés pour mettre dans les vignes ou dans le chai • Vidéos témoignages sur chaîne Youtube • Formations possibles avec un outil interactif pour une approche personnalisée • Participation à des salons
	<ul style="list-style-type: none"> • Fongicide 	<ul style="list-style-type: none"> • Vidéos sur le futur produit
CERTIS BELCHIM FRANCE  % DU BIOCONTRÔLE DANS LE CA Actuel ⇨ 10 % Objectif dans 5 ans ⇨ 20 %	<ul style="list-style-type: none"> • Extensions d'usages sur les solutions actuelles 	<ul style="list-style-type: none"> • Expertise technique des équipes • OAD et web-applications • Station d'expérimentation et équipe R&D dédiée • Démonstrations techniques aux champs et aux vignobles • Communication auprès des distributeurs et des agriculteurs via présence sur les salons, notices, site internet, presse spécialisée...
	<ul style="list-style-type: none"> • Fongicides VAM et grandes cultures • Insecticides VAM et grandes cultures 	<ul style="list-style-type: none"> • OAD et web-applications en développement

 Produits référencés dans une fiche-action CEPP
 Mise en avant de produits dans le Contrat de solutions

PRODUITS ATTENDUS :

 Dans les 2 prochaines années
  Au-delà des 2 ans

ACCOMPAGNEMENT PRODUITS :

 Actuel
  À venir

SOCIÉTÉ	PRODUITS ATTENDUS	ACCOMPAGNEMENT PRODUITS
CORTEVA AGRISCIENCE  % DU BIOCONTRÔLE DANS LE CA Actuel ⇨ 9 % Objectif dans 5 ans ⇨ 25 %	<ul style="list-style-type: none"> Fongicides vigne : extensions d'usages sur oïdium et mildiou 	<ul style="list-style-type: none"> Application smartphone pour une meilleure reconnaissance des ravageurs/ adventices et pour optimiser l'utilisation des produits Offres de services accompagnant l'application de certains des produits
DE SANGOSSE  % DU BIOCONTRÔLE DANS LE CA Actuel ⇨ 55 % Objectif dans 5 ans ⇨ 80 %	<ul style="list-style-type: none"> Insecticides VAM (nouvelle molécule) Insecticide vigne Fongicide anti-mildiou vigne 	<ul style="list-style-type: none"> Guide biosolutions vigne, arboriculture et grandes cultures Fermes biosolutions Outils pour les anti-limaces : observatoire réseau d'épidémiologie-surveillance consacré au suivi des limaces, épandeur anti-limaces Spando, mélangeur anti-limaces/semences Emix, application mobile Ciblage, kits de piégeage Modélisation ravageurs Application des trichogrammes par drones
FMC % DU BIOCONTRÔLE DANS LE CA Actuel ⇨ 0 % Objectif dans 5 ans ⇨ 15 %	<ul style="list-style-type: none"> Fongicide du sol pour grandes cultures et maraîchage 	<ul style="list-style-type: none"> Présence terrain, plateforme d'essais Centre de recherche, station d'expérimentation et équipe R&D dédiés au biocontrôle
GAÏAGO % DU BIOCONTRÔLE DANS LE CA Actuel ⇨ 0 % Objectif dans 5 ans ⇨ 10 %	<ul style="list-style-type: none"> Insecticide du sol pour grandes cultures et maraîchage Fongicide TS pour grandes cultures et maraîchage Fongicide foliaire pour vigne et maraîchage 	<ul style="list-style-type: none"> Formation / Supports techniques pour la bonne utilisation des produits (fiches et guides techniques) OAD / Agriculture de précision CEPP / Contrat de solutions Animation et accompagnement auprès de la distribution et des filières pour communiquer et adapter les solutions aux enjeux de protection des cultures
GOWAN % DU BIOCONTRÔLE DANS LE CA Actuel ⇨ 1 % Objectif dans 5 ans ⇨ 15 %	<ul style="list-style-type: none"> Fongicide pour les grandes cultures, la viticulture et l'arboriculture (nouvel actif) Fongicide grandes cultures (nouveau mode d'action) 	<ul style="list-style-type: none"> Formation et accompagnement technique autour de la revitalisation des sols Partage de matériel marketing et technique Campagnes de marketing et de communication coconstruites avec les distributeurs Suivi régulier des parcelles avec des agriculteurs et distributeurs
KOPPERT FRANCE  % DU BIOCONTRÔLE DANS LE CA Actuel ⇨ 100 % Objectif dans 5 ans ⇨ 100 %	<ul style="list-style-type: none"> Fongicide microbien pour grandes cultures Fongicide vigne Insecticide vigne 3 macro-organismes pour l'arboriculture Alternatives générales aux néonicotinoïdes, notamment aphicides 	<ul style="list-style-type: none"> Technico-commerciaux sur le terrain pour accompagner distributeurs et clients directs Formations professionnelles aux institutions publiques et privés, distributeurs et clients directs Supports de marketing et communication pour les distributeurs et producteurs Essais démonstrations terrain
LALLEMAND PLANT CARE 	<ul style="list-style-type: none"> Insecticide microbien plein champ Fongicides Macro-organismes pour les marchés sous abris et extérieur 	<ul style="list-style-type: none"> Plateformes digitales adaptées au besoin des clients
LALLEMAND PLANT CARE 		<ul style="list-style-type: none"> Formation technique Accompagnement de la distribution sur le terrain Outils d'aide à la décision Plateforme technique Journée de lancement pour la distribution, participation aux journées portes ouvertes et événements clients

 Produits référencés dans une fiche-action CEPP
 Mise en avant de produits dans le Contrat de solutions

PRODUITS ATTENDUS :
 Dans les 2 prochaines années  Au-delà des 2 ans

ACCOMPAGNEMENT PRODUITS :
 Actuel  À venir



The European

AgriTech Show

**START-UP AGTECH & FOODTECH,
CORPORATE,
INVESTISSEUR,
AGRICULTEUR...**

**PARTICIPEZ À LA JOURNÉE DEDIEE
AU SECTEUR & ENSEMBLE, FAISONS
AVANCER LE MONDE !**

13 juin 2023

Ground Control, Paris 75012

Info & Billetterie

www.lfdday.fr



SCAN ME

SOCIÉTÉ	PRODUITS ATTENDUS	ACCOMPAGNEMENT PRODUITS
<p>M2i GROUP</p>  <p>% DU BIOCONTRÔLE DANS LE CA Actuel ⇨ 66 % Objectif dans 5 ans ⇨ 86 %</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Confusion sexuelle (CS) contre le ver de la grappe en agrafes de palissage biodégradables • CS contre le carpocapse des pommes en gel • CS en vigne contre cochylis en gel • CS contre cryptoblabes en gel • CS contre Planococcus ficus en gel <hr/> <ul style="list-style-type: none"> • Solution de lutte par médiateur chimique contre le puceron vert en betteraves • CS contre la tordeuse du pêcher en solution pulvérisable • CS contre le carpocapse des pommes en solution pulvérisable • CS pulvérisable en vigne contre cochylis et contre cryptoblabes • CS contre la mineuse de la tomate en agrafes biodégradables • CS en riz en gel • CS contre le carpocapse des prunes en gel • CS contre le carpocapse des prunes en solution pulvérisable 	<ul style="list-style-type: none"> • Bulletins d'information sur les attaques de ravageurs et aide à la reconnaissance des ravageurs • Formations pour les distributeurs/utilisateurs (organisme de formation certifié) • Réunions publiques de présentation/sensibilisation au biocontrôle et aux usages raisonnés • Contribution à la chaire AgroLab BioMed, organisme de la Fondation UPVD (Université Perpignan) visant à créer de l'innovation dans l'agriculture et plus spécifiquement dans le domaine de la réduction des intrants de synthèse • Essais de démonstration dans le réseau des fermes Dephy • Animation sur la région Aquitaine de la « Pheromone Vallée » avec le groupe Ceva pour la promotion des solutions biologiques à base de phéromones
<p>NUFARM</p>  <p>% DU BIOCONTRÔLE DANS LE CA Actuel ⇨ 14 % Objectif dans 5 ans ⇨ 6 %</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Fongicide pour vigne, arboriculture, grandes cultures, pomme de terre (phosphonate) <hr/> <ul style="list-style-type: none"> • Défanage pomme de terre (acide caprylique) 	<ul style="list-style-type: none"> • Journées Nubio, dédiées aux biosolutions • Formations • Essais de démonstration
<p>PHILAGRO</p>  <p>% DU BIOCONTRÔLE DANS LE CA Actuel ⇨ 8 % Objectif dans 5 ans ⇨ 15 %</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Fongicide cultures spécialisées • Insecticide cultures spécialisées 	<ul style="list-style-type: none"> • Fourniture de pièges à phéromones afin de positionner au mieux Dipel DF • Formation technique sur les produits afin de garantir la meilleure utilisation • Essais internes et avec les distributeurs/prescripteurs pour affiner les positionnements des produits, notamment pour lutter contre de nouveaux ravageurs comme <i>Cryptoblabes gnidiella</i> en vigne
<p>PHYTEUROP</p>  <p>% DU BIOCONTRÔLE DANS LE CA Actuel ⇨ 14 % Objectif dans 5 ans ⇨ 25 %</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Molluscicide toutes cultures • Fongicide vigne (anti-mildiou, anti-botrytis) • Insecticide cultures pérennes <hr/> <ul style="list-style-type: none"> • Insecticide grandes cultures (betteraves/céréales) pour 2026 • Herbicide multicultures pour 2027 	<ul style="list-style-type: none"> • Notice et vidéo de mise en œuvre du soufre en grandes cultures • Optimisation du positionnement des produits via des essais aux champs • Réglage des micros-granulateurs sur le site internet
<p>ROVENSA NEXT (GROUPE ROVENSA)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Anti-oïdium pour VAM principalement • Anti-mildiou pour VAM principalement • Fongicides grandes cultures, vigne, arboriculture (acaricide en arboriculture) 	<ul style="list-style-type: none"> • Validation des produits avec un réseau d'essais national • Accompagnement technique et formations pour les distributeurs • Rencontres avec la prescription (informations produits, mise en place d'essais) • Participation à de nombreux salons (Sival, Culturelles, Tech&Bio, Betteravenir, Sitevi) <hr/> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcement de l'équipe terrain et du déploiement régional • Accompagnement marketing et communication personnalisés aux régions
<p>SUMI AGRO FRANCE</p>  <p>% DU BIOCONTRÔLE DANS LE CA Actuel ⇨ > 30 % Objectif dans 5 ans ⇨ > 40 %</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Insecticides vigne • Fongicides arbo/vigne <hr/> <ul style="list-style-type: none"> • Projets pour le marché des grandes cultures 	<ul style="list-style-type: none"> • Formations • Suivis techniques en région • Plateformes de démonstration et d'intégration des solutions dans les programmes
<p>SYNGENTA</p> 	<ul style="list-style-type: none"> • Solution pour gérer la septoriose des blés 	<ul style="list-style-type: none"> • Plateformes d'essais, fiches techniques • Suivi technique et réglementaire

 Produits référencés dans une fiche-action CEPP

 Mise en avant de produits dans le Contrat de solutions

PRODUITS ATTENDUS :

 Dans les 2 prochaines années

 Au-delà des 2 ans

ACCOMPAGNEMENT PRODUITS :

 Actuel  À venir

SOCIÉTÉ	PRODUITS ATTENDUS	ACCOMPAGNEMENT PRODUITS
 <p>UPL</p> <p>% DU BIOCONTRÔLE DANS LE CA Actuel ⇨ 26 % Objectif dans 5 ans ⇨ 30 %</p>	<ul style="list-style-type: none"> Insecticide maraîchage (Cedroz, 2023) Insecticide vigne et arboriculture (catégorie des barrières physiques, Calsun et Calshield, 2023) Insecticide et fongicide VAM (Sinala, 2024) Fongicide maïs, betterave, cultures spécialisées (2024/2025) Insecticide pour l'arboriculture (2025) <hr/> <ul style="list-style-type: none"> Fongicides vigne, céréales, pomme de terre (2025/2026) Insecticides maraîchage (2026) Fongicide grandes cultures et cultures spécialisées (2026) Fongicides (2027) 	<ul style="list-style-type: none"> Équipe Experts biosolutions & concepts innovants + promoteurs biosolutions dédiés à l'accompagnement des biosolutions sur le terrain Vidéos sur les bonnes pratiques d'application Formation pour les distributeurs Formation digitale Mygreentrainingbox
 <p>VIVAGRO</p> <p>% DU BIOCONTRÔLE DANS LE CA Actuel ⇨ 70 % Objectif dans 5 ans ⇨ 60 %</p>	<ul style="list-style-type: none"> Extensions d'usages insecticides pour Limocide sur cultures spécialisées 	<ul style="list-style-type: none"> Équipe terrain dédiée de 8 personnes, et fonctions supports (réglementation, logistique, technique) Accompagnement de la distribution dans la mise en place d'expérimentations et de programmes avec nos produits Formation des TC par nos équipes Veille réglementaire active avec nos partenaires pour anticiper les évolutions <hr/> <ul style="list-style-type: none"> Renforcement des équipes terrain pour développer davantage de proximité

 Produits référencés dans une fiche-action CEPP
 Mise en avant de produits dans le Contrat de solutions

PRODUITS ATTENDUS :

 Dans les 2 prochaines années  Au-delà des 2 ans

ACCOMPAGNEMENT PRODUITS :

 Actuel  À venir

LE SITE DE RÉFÉRENCE DES DÉCIDEURS DE L'AGRICULTURE

**UNE INFORMATION QUOTIDIENNE
ADAPTÉE À VOTRE MÉTIER**
Distribution • Environnement
• Décryptages

**DÉCOUVREZ L'INTÉGRALITÉ DU SITE
ET TOUS SES AVANTAGES,**
Newsletters thématiques, Podcasts, Mags en ligne exclusifs,
Fiches RH & Management, l'accès à plus de + de 25 000 articles.

**DÉCOUVREZ-LE MAINTENANT
WWW.REFERENCE-AGRO.FR**



RÉFÉRENCE agro

www.reference-agro.fr